

2016-07-125

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **4 juillet 2016**, à 20 heures à la salle municipale, située au 379 route de l'église, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Monsieur Ghislain Jeffrey
Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
Siège #3 - Madame Sylvie Tremblay
Siège #4 - Madame Roxane Martine Coutu
Siège #5 - Madame Line Morin
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Michel Castonguay.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

2016-07-126

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 6 juin 2016**
- 4 - LÉGISLATION**
- 5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 5.1 - Approbation des comptes payés au cours de juin 2016**
 - 5.2 - Approbation des comptes de juillet 2016**
 - 5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 mai 2016**

- 5.4 - Acceptation des conditions de renouvellement de l'assurance collective pour le regroupement des municipalités du Lac St-Jean, Bas St-Laurent, Gaspésie et Côte-Nord
- 5.5 - Fermeture du bureau municipal pour la période des vacances
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Dépôt de la correspondance
- 7 - DOSSIER DE LA MRC
 - 7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE
 - 8.1 - Point d'information - Monsieur Benoît Grenier, directeur du service incendie
 - 8.2 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey
 - 8.3 - Autorisation pour l'inventaire du matériel et des équipements de sécurité incendie
 - 8.4 - Mandat pour le transfert du camion incendie - Monsieur Robert Vallières
- 9 - RÉSEAU ROUTIER
 - 9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
 - 9.2 - Remplacement de monsieur Mario Chénard pour une période de treize (13) semaines
 - 9.3 - Acceptation du rapport d'entretien de la route Verte pour 2015
- 10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Point d'information - Madame Line Morin
 - 10.2 - Embauche de monsieur Michel Desjardins - Remplaçant pour l'usine d'eau potable et traitement des eaux usées
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 - 11.1 - Point d'information - Madame Line Morin
- 12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
 - 12.1 - Point d'information - Madame Line Morin
- 13 - FAMILLE ET LOISIRS
 - 13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu
- 14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME
 - 14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay
 - 14.2 - Embauche de monsieur Vallier Vézina-Lorrain - Projet étudiant - Exposition de photos
- 15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES
 - 15.1 - Autorisation pour la signature d'une nouvelle entente de gestion avec la Seigneurie des Aulnaies
- 16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard
 - 16.2 - Demande d'autorisation CPTAQ - Monsieur Mario Lizotte
- 17 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 18 - VARIA
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2016-07-127

3.1 - Séance ordinaire du 6 juin 2016

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2016-07-128

5.1 - Approbation des comptes payés au cours de juin 2016

Il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours de juin 2016 pour un montant de 57 786,28 \$.

Adopté à l'unanimité.

2016-07-129

5.2 - Approbation des comptes de juillet 2016

Il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de juillet 2016 pour un montant de 139 567,88 \$.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 mai 2016

La directrice générale dépose au Conseil municipal le rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 mai 2016.

2016-07-130

5.4 - Acceptation des conditions de renouvellement de l'assurance collective pour le regroupement des municipalités du Lac St-Jean, Bas St-Laurent, Gaspésie et Côte-Nord

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Financier AGA Inc. a procédé à l'étude des conditions de renouvellement proposées par notre assureur SSQ Groupe Financier;

CONSIDÉRANT l'évolution de l'utilisation de l'ensemble du regroupement de la dernière année;

CONSIDÉRANT QUE SSQ Groupe Financier respecte en totalité ses engagements financiers établis dans sa soumission en ce qui concerne l'ensemble des méthodologies de renouvellement;

CONSIDÉRANT QUE les ajustements de tarification négociés dans le rapport pour la période débutant le 1^{er} août 2016 s'avèrent pleinement justifiés face aux résultats obtenus durant la dernière année;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Financier AGA Inc. recommande d'accepter les conditions de renouvellement proposées par l'assureur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies procède au renouvellement de ses assurances collectives avec la compagnie d'assurance SSQ Groupe Financier, pour la période débutant le 1^{er} août 2016, le tout tel que recommandé par le Groupe Financier AGA Inc.

Adopté à l'unanimité.

2016-07-131

5.5 - Fermeture du bureau municipal pour la période des vacances

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité que le bureau municipal soit fermé, pour la période des vacances, du 25 juillet au 5 août 2016 inclusivement.

Adopté à l'unanimité.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Dépôt de la correspondance

La directrice générale dépose la liste des correspondances du mois courant.

7 - DOSSIER DE LA MRC

7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay

Monsieur le maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

2016-07-132

8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie

ATTENDU QUE monsieur Benoit Grenier a présenté, au conseil municipal, les activités et les achats prévus pour les mois de juillet, août et septembre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur du service incendie, monsieur Benoit Grenier, à procéder à l'achat de poteaux avec numéros civiques pour le secteur ouest de la route de la Seigneurie et à l'achat de matériel de communication.

8.2 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey

Monsieur Jeffrey fait un compte-rendu de sa dernière rencontre avec la Ville de La Pocatière concernant le projet de regroupement des services de sécurité incendie.

2016-07-133

8.3 - Autorisation pour l'inventaire du matériel et des équipements de sécurité incendie

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies regarde la possibilité d'un regroupement de son service de sécurité incendie avec celui de Ville de La Pocatière;

ATTENDU QU'un inventaire du matériel et des équipements du service de sécurité incendie est prévu dans les étapes du projet de regroupement;

ATTENDU QUE le personnel du service de sécurité incendie de Ville La Pocatière est disposé à effectuer le travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité d'autoriser le personnel du service de sécurité incendie de Ville La Pocatière à procéder à l'inventaire du matériel et des équipements appartenant à la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies et qui pourraient faire partie d'un éventuel regroupement.

Adopté à l'unanimité.

2016-07-134

8.4 - Mandat pour le transfert du camion incendie - Monsieur Robert Vallières

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a procédé, par l'intermédiaire du service de la gestion et de la disposition des biens du gouvernement du Québec, à la vente de l'ancien camion incendie, de marque International 1979;

ATTENDU QUE monsieur Robert Vallières, domicilié au 80, 7e rang Simpson à St-Cyrille-de-Wendover, s'est porté acquéreur du véhicule pour la somme de 1 388,33 \$ incluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité de mandater l'acquéreur, monsieur Robert Vallières, pour procéder, auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec, au transfert des titres de propriété du camion incendie appartenant à la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Adopté à l'unanimité.

9 - RÉSEAU ROUTIER

9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Rien à signaler.

2016-07-135

9.2 - Remplacement de monsieur Mario Chénard pour une période de treize (13) semaines

ATTENDU QUE monsieur Mario Chénard, responsable des travaux publics, demande à la Municipalité de lui accorder un congé prolongé de treize (13) semaines, soit pour la période du 4 juillet au 30 septembre 2016;

ATTENDU QUE le congé, demandé par monsieur Chénard, comprend ses vacances annuelles et une période sans solde;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'accorder un congé de treize (13) semaines à monsieur Mario Chénard et de procéder à l'embauche de monsieur Daniel Bard, pour le remplacer durant cette période, aux conditions convenues entre les parties.

Adopté à l'unanimité.

2016-07-136

9.3 - Acceptation du rapport d'entretien de la route Verte pour 2015

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies est admissible au Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte;

ATTENDU QUE pour répondre aux exigences du ministère des Transports, la Municipalité doit déposer un rapport détaillé des travaux d'entretien effectués au cours de 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'accepter et de présenter au Ministère, le rapport des travaux d'entretien de la Route verte pour l'année 2015, au montant de 4 041,98

\$.

Adopté à l'unanimité.

10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Rien à signaler.

2016-07-137

10.2 - Embauche de monsieur Michel Desjardins - Remplaçant pour l'usine d'eau potable et traitement des eaux usées

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à l'embauche d'une personne qualifiée pour assurer le suivi et la qualité de l'eau potable et le traitement des eaux usées en l'absence de monsieur Éric Moreau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Michel Desjardins, comme personne responsable de la qualité de l'eau potable et du traitement des eaux usées, en l'absence de monsieur Éric Moreau selon les conditions convenues entre les parties.

Adopté à l'unanimité.

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Rien à signaler.

12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

12.1 - Point d'information - Madame Line Morin

La rencontre avec les représentants de la Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup, pour discuter de l'entente pour l'utilisation du local de la bibliothèque, se tiendra jeudi le 7 juillet à 9 heures.

13 - FAMILLE ET LOISIRS

13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu

L'agente de développement, madame Dominique Giroux, travaille pour finaliser la politique familiale et la politique MADA qui seront déposées au Conseil municipal au cours de l'été. Un plan d'action d'une durée de trois (3) ans accompagnera les politiques.

14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME

14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay

Madame Tremblay a procédé à la distribution des dépliants dans les différents Centres d'informations touristiques et a informé les membres du Conseil que l'application interactif ONDAGO est maintenant disponible.

Le Comité consultatif de la culture et du patrimoine travaille à la préparation des activités de la semaine du patrimoine qui se tiendra du 7 au 14 août prochain.

2016-07-138

14.2 - Embauche de monsieur Vallier Vézina-Lorrain - Projet étudiant - Exposition de photos

ATTENDU QUE madame Dominique Giroux, agente de développement, a présenté une demande de financement dans le cadre d'Emplois d'été Canada;

ATTENDU QUE Service Canada a approuvé la demande de financement, présentée par la Municipalité, pour un emploi étudiant d'une durée de sept (7) semaines débutant le 27 juin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Vallier Vézina-Lorrain, à titre de personne responsable de la création d'une exposition de photos anciennes, selon l'entente avec Service Canada.

Adopté à l'unanimité.

15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES

2016-07-139

15.1 - Autorisation pour la signature d'une nouvelle entente de gestion avec la Seigneurie des Aulnaies

ATTENDU QUE des modifications ont été apportées à l'entente de gestion, signée le 31 octobre 2011, liant la Municipalité et la Seigneurie des Aulnaies;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, monsieur Michel Castonguay et la directrice générale, madame Cécile Morin, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, la nouvelle entente de gestion liant la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies et la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Adopté à l'unanimité.

16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Monsieur Bérard informe les membres du Conseil qu'une estimation est demandée pour la démolition de deux (2) bâtiments appartenant à la Tannerie P. E. Boucher et qu'un conseil d'administration est en formation pour le projet d'atelier d'ébénisterie.

2016-07-140

16.2 - Demande d'autorisation CPTAQ - Monsieur Mario Lizotte

ATTENDU QUE monsieur Mario Lizotte désire obtenir l'autorisation d'acquérir une partie d'un lot voisin étant le lot 4 480 760 appartenant à madame France Harvey;

ATTENDU QUE le lot visé par la demande permettrait, au demandeur possédant une entreprise de gestion des activités du castor, d'entreposer l'équipement nécessaire à son entreprise;

ATTENDU QUE ce secteur est situé près d'un îlot déstructuré, près du périmètre urbain de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies et que plusieurs résidences sont situées dans ce secteur;

ATTENDU QU'autrefois, ce lot était en partie un ancien chemin, que l'ancienne route a été démolie, que des résidus de construction notamment de l'asphalte ont été entreposés sur cette parcelle de terrain, que plusieurs débris sont incrustés dans le sol, ce qui pourrait nuire à la machinerie agricole;

ATTENDU QUE la présente demande n'aura aucun impact sur l'agriculture puisqu'il est peu envisageable de rendre utilisable à des fins agricoles l'emplacement visé;

ATTENDU QU'il existe des espaces appropriés disponibles sur le territoire de la municipalité, hors de la zone agricole, qui pourraient satisfaire la présente demande;

ATTENDU QUE l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 4 480 760, demandée par monsieur Mario Lizotte, est justifiée par le fait que l'emplacement visé est contigu à sa propriété;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies appuie la demande d'autorisation présentée par monsieur Mario Lizotte auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté à l'unanimité.

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

18 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2016-07-141

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21 h 15.

Adopté à l'unanimité.

Michel Castonguay, maire

Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.